



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Opération Piedbus

Saguenay, 26 août 2024 — Fidèle à nos habitudes, le Service de police Saguenay s'impliquera activement encore cette année, afin d'assurer la sécurité dans le transport scolaire avec le déploiement de **L'OPÉRATION PIEDBUS**.

Cette vaste opération de sécurité routière se déroulera sur l'ensemble de notre territoire **du 26 août au 6 septembre**. La présence policière sera accrue à proximité des écoles et des véhicules patrouilles sillonneront les parcours d'autobus scolaires afin de s'assurer du respect du code de la sécurité routière.

Cette campagne a pour objectif d'attirer l'attention des usagers de la route sur l'importance de demeurer attentif à la signalisation et aux arrêts fréquents des autobus scolaires ainsi qu'à la présence de marcheurs en bordure de la chaussée, principalement dans les zones scolaires. Le tout, afin de minimiser les risques d'accidents impliquant des écoliers et d'assurer la sécurité de nos brigadiers scolaires.

Lors de ces opérations, des vérifications seront effectuées en regard du respect :

- de la vitesse et des arrêts obligatoires dans les zones scolaires ;
- des traverses d'écoliers ;
- des signaux des brigadiers scolaires ;
- des croisements et des dépassements d'autobus scolaires sur feux intermittents.

Il est à noter que des opérations de surveillance sporadiques pourraient avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Dépasser ou croiser un autobus ou minibus scolaire dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il fait usage de son signal d'arrêt obligatoire, entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende de 200 \$ + les frais.

Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque l'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.

-30-

Source :

*Direction des communications et
du soutien à la communauté*
medias.police@ville.saguenay.qc.ca
Ligne média :418 698-3978

police.saguenay.ca